

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 À 16 H 00

Rapport N° 68
SOUTIEN À LA VIE ÉTUDIANTE ET UNIVERSITAIRE

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cyril CINEUX pouvoir à Lucie MIZOULE, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD pouvoir à Cécile AUDET, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Éric FAIDY pouvoir à Alexis BLONDEAU, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Christiane JALICON, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

*Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question n°2).
Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe préside la séance pour la présentation commune aux questions n°2 à 4 et le vote de la question n°2.
Nicolas BONNET et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°2 à 4.
Laetitia BEN SADOK arrive pendant les débats communs aux questions n°2 à 4.
Rémi CHABRILLAT arrive après le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).
M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°2.
Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°7 (pouvoir donné à Jérôme GODARD).
Nicaise JOSEPH revient avant le vote de la question n°43 (fin du pouvoir donné à Jérôme GODARD).*

Rapport N° 68
SOUTIEN À LA VIE ÉTUDIANTE ET UNIVERSITAIRE

Soutien aux associations :

Dans le cadre du soutien à la vie étudiante et universitaire, la Ville met en place chaque année un dispositif de soutien aux projets des associations étudiantes auquel les associations peuvent prétendre directement par une demande et un dépôt de dossier ou en déposant un dossier de demande de subvention commun dans le cadre du Fonds de Solidarité au Développement des Initiatives Étudiantes avec l'Université Clermont Auvergne (FSDIE) et le CROUS Clermont Auvergne.

Les crédits disponibles sont de 109 700 €.

Santé'âtre - compagnie dramatique des étudiants en santé d'Auvergne :

Cette compagnie de théâtre dramatique des étudiants en santé d'Auvergne a pour objet de favoriser et promouvoir la découverte du monde du théâtre au sein des facultés de médecine, pharmacie et odontologie et de l'École de Maïeutique de Clermont-Ferrand.

Après 2 années de pause dues à la crise Covid, l'association a pu reprendre ses activités cette année et préparer la mise en place de la pièce Bent de Martin Sherman. Les membres de l'association mettent en œuvre l'ensemble des étapes nécessaires aux représentations (notamment création des costumes et des décors). Deux représentations ont pu avoir lieu à la Maison de la Culture en avril.

Projet : 19 608 €
Participation du FSDIE : 3 000 €
participation du CROUS : 750 €
Subvention sollicitée : 1 200 €
Subvention proposée : 1 200 €

Bureau des étudiants infirmiers (BDE infirmiers) :

La Fédération Nationale des Étudiants en Sciences Infirmières (FNESI) a choisi, cette année, le Bureau des Étudiants Infirmiers de Clermont-Ferrand et, donc la Ville de Clermont-Ferrand, pour l'organisation de son prochain conseil d'administration. Il s'est déroulé sur 3 jours les 4, 5 et 6 février 2022. La confiance accordée aux étudiants de la faculté de Clermont-Ferrand est l'opportunité de construire l'attractivité de la Ville et de mettre en avant la qualité de son accueil.

La FNESI a pour but de défendre, promouvoir et représenter les étudiants en sciences infirmières. Ce rendez-vous a accueilli des étudiants de toute la France représentant plus de 40 associations pour un total réduit à 100 personnes cette année (contre 200 habituellement). Les congressistes ont débattu sur des thèmes d'actualité et construit en commission les messages que portera l'association. Divers événementiels ont permis les échanges entre participants, sur des thèmes aussi variés que le développement durable ou l'insertion professionnelle.

Cette action est organisée dans les locaux de la faculté de médecine.

Projet : 9 764,65 €
Participation du FSDIE : 6 345,65 €
Participation du CROUS : 150 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

Lysias Clermont :

L'association Lysias Clermont a été créée en 2008. Elle a pour objet de promouvoir la pratique de l'art oratoire au sein de l'école de droit et de sciences politiques de Clermont-Ferrand.

Pour la 16ème année, elle organise un concours de plaidoirie et d'éloquence à destination des étudiants de première, deuxième et troisième année de licence de droit, ainsi qu'aux lycéens de l'académie.

Les étudiants de première et de deuxième année s'affrontent, dans le cadre d'une simulation de procès, sur des affaires de droit civil et pénal.

Les étudiants de troisième année et les lycéens concourent, quant à eux, sur des sujets d'éloquence pure.

Les lauréats de chaque concours sont amenés à participer ensuite au concours organisé par la conférence nationale, association qui a pour vocation de rassembler toutes les associations Lysias de France.

Préalablement aux concours, l'association organise des séances de formations pour préparer les futurs candidats. Des professionnels (avocats notamment) apportent leur concours à ces séances.

Projet : 6 900 €
Participation du FSDIE : 2 200 €
Subvention accordée en 2021 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

Fédération contre la précarité menstruelle :

Cette association, pour sa troisième année d'existence, poursuit son projet pour permettre la mise en place et le fonctionnement de distributeurs de protections périodiques gratuites et des actions de sensibilisation et de distributions sur les sites de l'Université Clermont Auvergne et du CROUS Clermont-Auvergne.

Impulsée par des étudiants et rapidement soutenue par les institutions universitaires et le CROUS Clermont Auvergne, l'installation du premier distributeur gratuit de protections périodiques à destination des étudiant.e.s a pu se faire sur le campus des Cézeaux en 2020.

Depuis, l'association a pu installer 15 distributeurs supplémentaires pour couvrir l'ensemble des sites universitaires .

La précarité menstruelle est un problème qui touche une part importante de la population étudiante et représente un frein au déroulement des études supérieures dans les meilleures conditions.

La démultiplication du dispositif participe donc à gommer ces inégalités et à sensibiliser un large public à ce sujet largement invisibilisé.

Des actions de sensibilisation autour des règles et des protections hygiéniques seront à nouveau organisées en rotation sur les lieux d'implantation des distributeurs.

Projet : 17 134,12 €
Participation du FSDIE : 6 203,02 €
Participation du CROUS : 2 500 €
Subvention accordée en 2021 : 3700 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

Association sénégalaise de Clermont-Ferrand :

Les membres de l'association sénégalaise de Clermont-Ferrand sont au nombre de 200 dont 180

étudiants issus de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Le but de cette association est de promouvoir la solidarité et la fraternité entre les différents composantes de la communauté sénégalaise de Clermont-Ferrand.

L'association organise chaque année une ou deux rencontres afin de permettre une meilleure intégration des sénégalais dans le tissu étudiant et social de Clermont-Ferrand mais aussi de promouvoir la culture sénégalaise sous toutes ses formes.

Cette année la journée culturelle de l'association s'est déroulée le 26 mars à la salle Duclos mise à disposition par la Ville.

Au programme il est prévu : un défilé de mode, une conférence-débat, des stands de dégustation de spécialités sénégalaises et un concert avec des artistes sénégalais de grande renommée.

Projet : 10 322 €
Participation du FSDIE : 3 500 €
Participation du CROUS : 500 €
Subvention accordée en 2021 : 500 €
Subvention sollicitée : 1 800 €
Subvention proposée : 500 €

Union nationale des étudiants de France Clermont Ferrand/Auvergne (UNEF Clermont/Auvergne) :

L'Union Nationale des Étudiants de France Clermont-Auvergne a organisé du 28 février au 11 mars 2022 son festival Étudiant Contre le Racisme et les Discriminations.

Ce rendez-vous annuel propose aux étudiants, sur deux semaines, des activités variées (ateliers, conférences, débats, projections,...) portant sur des thèmes de société et d'actualité en lien avec les discriminations. Les thèmes abordés sont le féminisme, l'anti-sexisme, les luttes LGBTQIAP+, le racisme, l'handiphobie, l'affroféminisme et la question des demandeurs d'asile.

Ces actions sont principalement mises en place dans les locaux de l'Université Clermont Auvergne.

Projet : 13 891,30 €
Participation du FSDIE : 7 200 €
Participation du CROUS : 2 500 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

Master 2 droit pénal et sciences criminelles :

Cette toute jeune association étudiante (création en novembre 2021) a pour but de promouvoir et développer la vie universitaire au sein du master 2 droit pénal et sciences criminelles.

Pour première action elle souhaite organiser son premier colloque « la motivation de la peine » à l'école de droit le 20 mai. Ce colloque est ouvert à tous.

Cette demande est leur première demande de soutien financier et représente un fonds d'amorçage pour l'association et le lancement de ses premières actions. Il est proposé de ne pas répondre complètement à leur demande pour encourager une part d'autofinancement et les amener à rechercher des financements croisés.

Projet : 450 €
Subvention sollicitée : 450 €
Subvention proposée : 400 €

Comité des jeunes engagés pour la mémoire :

Cette toute jeune association étudiante (création en octobre 2021) a pour but la collecte et la transmission de la mémoire, de faciliter l'accès à la culture et à l'histoire. Elle organise des événements culturels et participe aux cérémonies commémoratives.

Cette demande est leur première demande de soutien financier et représente un fonds d'amorçage pour l'association et le lancement de ses premières actions. Il est proposé de ne pas répondre complètement à leur demande pour encourager une part d'autofinancement et les amener à rechercher des financements croisés.

Projet : 370 €
Subvention sollicitée : 370 €
Subvention proposée : 300 €

Soutien aux organismes publics :

Dans le cadre du soutien à la vie étudiante et universitaire, la Ville met en place chaque année un dispositif de soutien aux projets des partenaires institutionnels auquel ils peuvent prétendre directement par une demande et un dépôt de dossier.

Université Clermont Auvergne :

Les Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE), ont vocation à développer la culture entrepreneuriale et à favoriser le passage à l'acte entrepreneurial des étudiants et des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, en licence, master et doctorat, ou équivalent, dans toutes les filières de formation. Ce plan a vocation, entre autres, à renforcer l'accompagnement des étudiants et des jeunes diplômés passant à l'acte de création et de reprise d'activités.

Un prix « Au-delà des frontières » a été créé en 2013. Financé à l'origine par la mission des relations internationales (MRI), et maintenant par la Ville, il vise à récompenser le meilleur projet de création d'entreprise à dimension internationale. Université Clermont Auvergne sollicite la Ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 1500 Euros pour la participation à l'édition 2022 du Prix étudiant entrepreneur.

Subvention accordée en 2021: 1 500 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'ensemble de ces demandes pour un montant total de 9 900 €
- d'autoriser les versements.

TOTAL VOTANTS :	54	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	54	=	Pour : 54	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Ne prend pas part au vote de la question n°68 : Lucie MIZOULE.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint délégué



Jérôme AUSLENDER